

CHARTRE DU RANDONNEUR

Préparation de la randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

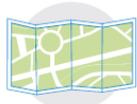
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Après la randonnée



PENSER À VÉRIFIER QU'AUUCUNE TIQUE NE SOIT ACCROCHÉE

à votre peau. Si besoin, retirez-la avec un tire-tique (vendu en pharmacie) et désinfecter l'endroit pour éviter les complications (maladie de Lyme).

En cas d'accident, composez le 112 ou le 18

L'Office de Tourisme décline toute responsabilité en cas d'informations erronées ou manquantes. Si vous rencontrez des difficultés dans la lisibilité de vos parcours, constatez un manque de balisage ou pour toute autre suggestion d'amélioration, merci de le signaler à l'Office de Tourisme.



Credits photos : © OTC-BHV. Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

CIRCUIT DE RANDONNÉE LA BORNE DES 3 COMMUNES



SAISON
HORS NEIGE



DURÉE
3 H 15



DISTANCE
10,5 KM



DÉNIVELÉ
+ 350 M



DIFFICULTÉ
2.5/5



- Au départ de l' Office de Tourisme de Saint-Maurice-sur-Moselle, cette jolie balade vers le Col du Lait offre de belles échappées sur le village avant de faire étape à l'Abri du Vallon et à la Borne des 3 Communes pour enfin découvrir la vue depuis la Roche du Frey.

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Bureau de Saint-Maurice-sur-Moselle - 28 bis rue de Lorraine — 88560 SAINT-MAURICE-SUR-MOSELLE
+33 (0)3 56 11 00 90 — info.tourisme@ballons-hautes-vosges.com — www.ballons-hautes-vosges.com

ACCÈS ET POINT DE DÉPART

Accès : l'Office de Tourisme est situé au bord de la RN66, au carrefour avec la D465.

Départ : parking de l'Office de Tourisme de Saint-Maurice-sur-Moselle.

BALISAGES

Rectangle vert, triangle jaune, rectangle vert, anneau rouge, croix bleue, anneau jaune



PARCOURS ET POINTS D'INTÉRÊT

➡ Derrière l'Office de Tourisme, emprunter la Voie Verte en partant sur la droite jusqu'au premier carrefour avec une route. Suivre le balisage rectangle vert à gauche direction "Col du Lait". Prendre le sentier à droite de la route et traverser la passerelle. Le sentier débouche sur une route à suivre sur la droite. Dans le virage, on trouve le rectangle vert : le suivre en montant sur la route et la quitter 100 mètres plus haut pour monter à gauche (rectangle vert GR533).

➡ Au bout de la route, prendre le sentier qui monte à droite. À la croisée des chemins, monter à gauche. À l'intersection, prendre à droite en suivant le balisage rectangle vert direction "Col du Lait".

➡ On passe devant la borne de visée du Lait. Continuer sur le sentier jusqu'au point de vue avec un banc et une table de pique-nique. Suivre le rectangle vert jusqu'au Col du Lait. Suivre le triangle jaune jusqu'à l'Abri du Vallon (photo ci-dessus).

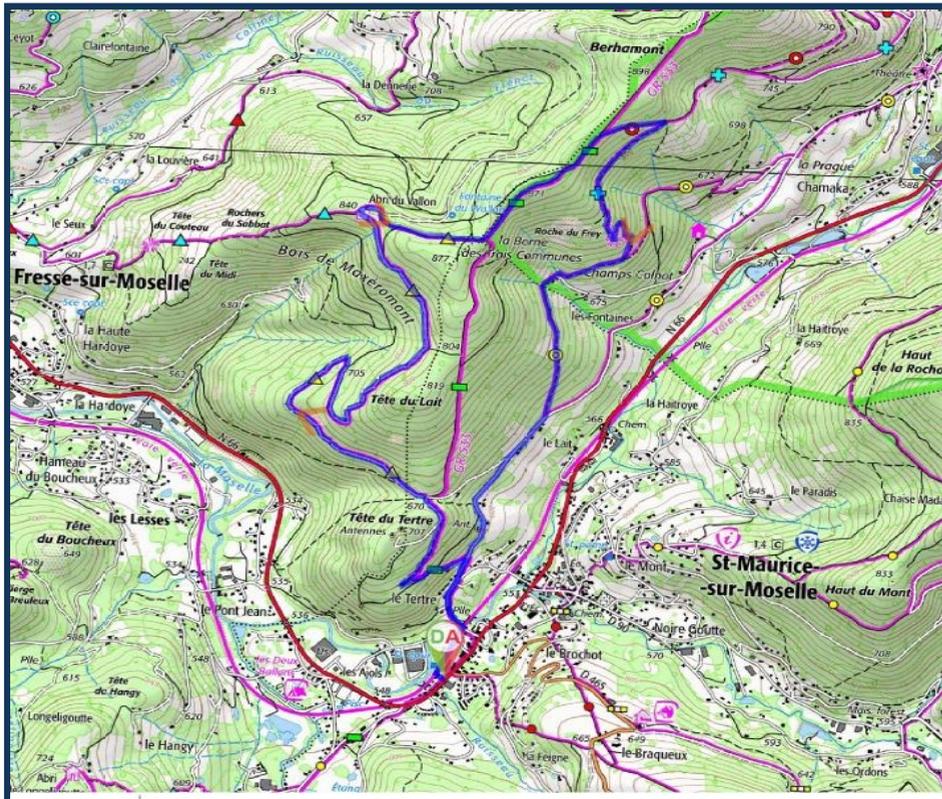
➡ Après le chalet, rester sur chemin balisé triangle jaune qui mène à la Borne des 3 Communes. Au panneau directionnel, qui indique la Borne, suivre le rectangle vert (Croix de Fresse GR533).

➡ Au croisement, suivre l'anneau rouge (sentier des Faisans) qui descend à droite. À la croisée des chemins, suivre la croix bleue à droite (Roche du Frey).

➡ À la Roche du Frey (table de pique-nique), continuer sur les roches pour le point de vue. Revenir sur vos pas et descendre sur le sentier (croix bleue).

➡ Au croisement, suivre l'anneau jaune sur la droite. À la ferme, suivre le sentier tout droit anneau jaune "Le Lait". Après le portique, descendre sur le chemin.

➡ Arriver sur la route, prendre à droite pour rejoindre l'itinéraire emprunté à l'aller jusqu'au parking.



© IGN - 2024 - Autorisation n° 70.20010 - Copie et reproduction interdite.

PROFIL ALTIMÉTRIQUE



À DÉCOUVRIR

> La borne de visée du Lait

Elle a été édifée en 1932 pour le chantier de la Percée des Vosges en vue de la réalisation d'un tunnel qui devait relier Saint-Maurice-sur-Moselle à Urbès, en Alsace (de l'autre côté du Col de Bussang). Cette borne ou pilier de direction servait à l'alignement de l'axe de la tête ouest du tunnel. Celui-ci ne fut jamais achevé.

> Les Fremis

Les Fremis (mot signifiant les fourmis en patois) sont les habitants de Saint-Maurice-sur-Moselle. Ce sont les habitants de Bussang, dénommés les Bus-senets, qui les ont baptisés ainsi pour une raison plutôt insolite.

En effet, lorsqu'ils se rendaient à la messe à Saint-Maurice, ils emportaient leurs repas de midi. La messe finie, en attendant les vêpres (office religieux de l'après-midi), ils allaient manger sur l'herbe mais le terrain était infesté de fourmilières...